



Dans le cadre de son plan de relance, la Région a adopté une feuille de route sur l'hydrogène pour les dix prochaines années.

Dans son avis, présenté par notre camarade Yvic Kergroac'h, en tant que président de la commission du CESER chargée de l'énergie, le CESER salue la volonté régionale de s'investir sur le secteur à l'image de ce qu'ont fait plusieurs autres Régions en France.

Il considère que l'hydrogène est une piste intéressante pour la transition énergétique, mais qu'elle ne doit pas occulter les autres solutions et la nécessaire modération de l'empreinte énergétique des Ligériens.

La CGT a voté l'avis.

### **LA CONTRIBUTION DU CESER [\(TELECHARGEABLE SUR LE SITE DU CESER\)](#)**

Dans une première partie, l'avis du CESER rappelle un certain nombre d'éléments sur l'hydrogène :

Il est actuellement produit à 94 % à partir d'énergies fossiles, en émettant beaucoup de gaz à effet de serre. L'électrolyse de l'eau, qui concerne 4 % de la fabrication d'hydrogène, consiste à décomposer de l'eau pour obtenir de l'hydrogène et de l'oxygène, grâce à l'électricité, potentiellement décarbonée voire renouvelable.

L'avis indique différents usages de l'hydrogène, notamment dans les transports. Il propose une comparaison des avantages et inconvénients des motorisations hydrogène et électriques.

Dans un second temps, il donne la position du CESER sur les axes de la feuille de route de la Région.

Le CESER approuve la volonté de **développer la production locale d'hydrogène renouvelable**. En effet, la logistique de transport de l'hydrogène, entre le point de fabrication et l'utilisation est très coûteuse financièrement et constitue un facteur de premier ordre dans le bilan environnemental de l'hydrogène.

Il plaide pour que la capacité de production d'hydrogène renouvelable permette de répondre aux besoins générés par l'ensemble des usages et non uniquement les nouveaux. Il considère donc que la priorité doit être de couvrir au maximum les besoins actuels d'hydrogène.

Le CESER considère que **l'hydrogène peut être un des vecteurs de la transition énergétique, mais pas le seul**; le premier étant de viser la sobriété énergétique.

Il approuve la volonté de la Région de faire du Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire le **premier grand port hydrogène de l'Atlantique**, tout en s'interrogeant sur les conséquences en matière de trafic portuaire. Le développement de l'hydrogène pourrait s'appuyer sur le réseau électrique desservant la centrale de Cordemais.

Il partage la volonté de la Région d'étudier la création d'un technocampus régional sur les énergies renouvelables favorisant la recherche collaborative et l'innovation.

Il salue la volonté d'investissement de la Région dans l'hydrogène, et sera attentif à la traduction en matière budgétaire.

### **CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE DIDIER ROBERT**

Concernant la feuille de route hydrogène, **la CGT regrette fortement la production tardive du document par la Région**, au-delà du délai réglementaire, au nom de la procédure d'urgence. C'est d'autant plus regrettable que le rapport était déjà quasiment finalisé depuis le mois de mars. Le travail du CESER a été heureusement enclenché avant sa sortie officielle, mais sa mise à disposition plus en amont aurait sans doute permis un travail plus approfondi.

La CGT partage les avis émis dans la proposition, en particulier sur les potentiels du site de Cordemais et les points de vigilance sur le trafic sur le port.

De manière générale, le foncier portuaire est précieux et ses aménagements doivent être réservés prioritairement aux implantations susceptibles de développer l'emploi et le trafic fluvial et maritime.

La recherche doit être soutenue concernant la fabrication de l'hydrogène à partir de biomasse, et l'amélioration du rendement du cycle électricité – hydrogène – électricité, alors qu'actuellement plus de la moitié de l'énergie disparaît lors de cette transformation. Cela renvoie pleinement aux remarques que nous émettrons lors de cette session à l'occasion de la contribution sur le schéma ESRI. Dans ce secteur stratégique, la recherche publique doit jouer pleinement son rôle.

La CGT remercie le chargé d'étude et les membres de la commission 4, elle votera l'avis.

### **QUELQUES EXPRESSIONS EN SESSION :**

#### **CFTC :**

L'hydrogène est la seule solution pour le stockage de l'électricité.  
Pour les véhicules le cout d'achat et d'usage reste trop élevé.

#### **Groupe environnement :**

L'hydrogène fabriqué à partir de la biomasse pose la question de l'utilisation des cultures. L'hydrogène est un des vecteurs de la transition énergétique, mais ce n'est pas le seul.

**Laurent Gérard, conseiller régional en charge de l'énergie :**

Il sera difficile de passer immédiatement de l'hydrogène gris à l'hydrogène vert. Il y a un outil qui permet la décarbonation de l'hydrogène, c'est l'électricité nucléaire. La Région va appuyer la filière sur 10 territoires à l'horizon 2030.

***VOTES : l'avis a été adopté par 78 voix pour et 2 abstentions.***

*Conseillers CGT ayant travaillé sur l'avis : Olivier Guix, Yvic Kergroac'h, Gwenael Plagne, Didier Robert.*